

Section 1 Identification.

Nom du produit :

Pile au lithium 250 A NOCO® Powersport

Code du produit :

NLP5

Autres moyens d'identification : Non disponibles.

Utilisation recommandée : Pile rechargeable au lithium

Tension nominale : 12,8 V

Puissance nominale : 2 Ah

Watt/heure (énergie électrique) : 25,6 Wh

Contenu de lithium : 2,40 g

Fabricant : The NOCO Company
30339 Diamond Parkway
Glenwillow, OH 44139 USA

Courriel : support@no.co

Numéro de téléphone (800) 633-8253 (US/CA)
d'urgence de l'entreprise : PERS (801) 317-0899 (International)

Numéro de téléphone de (800) 456-6626
l'entreprise pour informations : Lundi au vendredi de 8 h à 17 h HNR

Section 2 Identification des risques.

Ce produit est un « article », une batterie scellée, qui est exempté des exigences de la norme sur la communication des risques et ne requiert pas de FDS sauf s'il est brisé. La batterie lithium-ion scellée n'est pas dangereuse si utilisée normalement.

Les produits chimiques sont contenus dans le boîtier scellé. Des risques d'exposition sont présents uniquement si le produit est malmené, maltraité, exposé des pressions extrêmes qui cause une déformation, dans un environnement à température élevée, subit une surcharge, un court-circuit externe ou s'il est désassemblé; compromettant le boîtier. Le cas échéant, des risques d'expositions aux électrolytes sont possibles. Le contact avec les composantes internes peut causer des brûlures graves. Ce contact est irritant pour les yeux, le système respiratoire et la peau. Les matériaux de l'électrode sont dangereux uniquement s'ils sont libérés par un dommage mécanique de la cellule ou s'ils sont exposés au feu.

Section 3 Composition/information sur les ingrédients.

Nom chimique	Formule moléculaire	Numéro CAS	Concentration en %
Lithium-fer-phosphate	LiFePO_4	15365-14-7	35,5
Graphite	$\text{C}_{24}\text{X}_{12}$	7782-42-5	23,7
Aluminium	Al	7429-90-5	8,3
Cuivre	Cu	7440-50-8	7,4
Lithium hexafluorophosphate	LiPF_6	21324-40-3	16,3
Carbonate d'éthylène	$\text{C}_3\text{H}_4\text{O}_3$	96-49-1	
Carbonate de diméthyle	$\text{C}_3\text{H}_6\text{O}_3$	616-38-6	
Carbonate d'éthyle et de méthyle	$\text{C}_4\text{H}_8\text{O}_3$	623-53-0	
Pellicule aluminium plastique	-	-	5,4
Autre	-	-	3,4

Section 4 Premiers soins.

Conseil général : La pile scellée et intacte n'est pas dangereuse dans le cadre d'une utilisation normale. Les premiers soins ne sont applicables qu'en cas de rupture d'une cellule. Une rupture de cellule ne peut se produire que si le produit est mal utilisé, abusé mécaniquement, thermiquement ou électriquement au point de compromettre le boîtier. Le contact avec les composants internes peut provoquer une sensibilisation allergique de la peau (éruption) et irriter les yeux, le nez, la gorge et le système respiratoire.

Ingestion : L'ingestion du contenu de la pile si celle-ci est compromise en raison d'une utilisation incorrecte ou endommagée peut provoquer des brûlures de la bouche, de la gorge et des intestins. Consultez immédiatement un médecin. Ne pas faire vomir à moins d'instruction contraire du personnel médical.

Inhalation : L'inhalation de vapeurs ou de fumées libérées en raison de la chaleur, de dommages ou d'une utilisation incorrecte, peut provoquer une irritation respiratoire. En cas d'irritation du nez ou de la gorge, s'éloigner de la source d'exposition et aller à l'air frais. Consulter immédiatement un médecin.

Contact avec les yeux : En cas de contact direct avec les produits chimiques contenus dans la pile, rincer l'œil ou les yeux affectés avec un léger jet d'eau propre pendant au moins 15 minutes; si l'irritation persiste, consulter un médecin.

Symptômes et effets les plus importants, immédiats et ultérieurs : Le contact avec les matériaux internes de la pile peut provoquer des brûlures et une irritation de la peau. En cas de contact, rincer immédiatement et abondamment à l'eau. Nettoyer soigneusement la ou les zones touchées en les lavant avec de l'eau et du savon doux et, si nécessaire, avec un nettoyant pour la peau sans eau. Si une irritation ou une rougeur se développe et persiste, consulter un médecin.

Section 5 Lutte contre les incendies.

Isolez rapidement les lieux en évacuant toutes les personnes se trouvant à proximité de l'incident. Aucune action ne doit être entreprise impliquant un risque personnel sans une formation appropriée. Ne pas revenir sur les lieux avant d'être complètement aéré.

Moyen d'extinction : Utilisez de la mousse, de la poudre sèche ou du sable sec, du CO₂ si approprié.
AVERTISSEMENT : l'utilisation d'un jet d'eau pour combattre le feu d'une batterie peu être inefficace.

Dangers particuliers : Dans des conditions de feu, les batteries peuvent exploser et dégager des produits de décomposition dangereux. Cela pourrait causer l'échappement de matériaux corrosifs ou inflammables.

Produit de combustion dangereux : Gaz corrosifs et toxiques, oxyde métallique, monoxyde de carbone, dioxyde de carbone.

Équipement protecteur et précautions pour les personnes qui combattent le feu : Les pompiers doivent porter des combinaisons de lutte contre les incendies avec un appareil respiratoire autonome.

Section 6 Mesures à prendre en cas de fuite accidentelle.

Aucune mesure impliquant un risque personnel ne doit être prise sans une formation appropriée. Voir la section 8.

Précautions personnelles, équipement protecteur et procédures d'urgence : Si des matières sont relâchées, évacuez le personnel de la zone jusqu'à ce que la fumée se dissipe. Ventilez l'endroit le plus possible pour évacuer les gaz dangereux. La meilleure solution consiste à quitter l'endroit, à éliminer le boîtier une fois que la batterie est refroidie et que les vapeurs sont dissipées. Évitez tout contact avec la peau et les yeux. Évitez d'inhaler les vapeurs.

Méthodes pour la retenue : En cas de rupture de la pile, éviter toute autre fuite ou tout autre déversement s'il est sécuritaire de le faire. Mettre tout le matériel libéré dans un contenant doublé de plastique.

Méthode d'élimination des rebus : Éliminer le récipient conformément aux lois et règlements locaux. Ne pas laisser les substances lessivées s'infiltrer dans la terre ou les cours d'eau.

Section 7 Manipulation et entreposage.

Ce produit doit être entreposé, manipulé et utilisé conformément à toutes les lois et réglementations fédérales, provinciales et locales. Il doit être interdit de manger, de boire et de fumer dans les endroits où ce produit est manipulé, entreposé ou transformé. Se laver soigneusement les mains, les avant-bras et le visage après avoir manipulé ce produit et avant de manger, de fumer, d'utiliser les toilettes et à la fin de toute période de travail.

Précautions à prendre pour la manipulation et l'entreposage : Ne pas mélanger ce produit avec d'autres types de piles. Ne pas surcharger. Utiliser des mesures efficaces contre les courts-circuits. Ne pas connecter de manière incorrecte et ne pas court-circuiter, ce qui pourrait entraîner une surchauffe, une explosion ou une fuite du contenu de la cellule. Un court-circuit accidentel peut provoquer une élévation de la température de la pile et une réduction de sa durée de vie. S'assurer d'éviter un court-circuit prolongé, car cela peut rompre le boîtier de la pile et provoquer des brûlures ou un incendie. Ne pas manipuler d'objets susceptibles de provoquer un court-circuit électrique, comme des pièces de monnaie, des bijoux en métal, des ceintures et ne pas

Section 7 Manipulation et entreposage.

utiliser une table de travail en métal ou tout autre matériau susceptible de provoquer un court-circuit. Ne pas utiliser de solvants organiques ou autres nettoyants chimiques sur la pile. Ne pas désassembler. Éviter tout contact de la pile avec l'eau et la lumière directe du soleil. Transporter ce produit dans un état de charge de 10 à 70 %.

Entreposage : Entreposer ce produit dans un lieu frais et sec. Empêcher la condensation sur la cellule et les bornes de la pile. Des conditions d'entreposage à haute température peuvent endommager les performances de ce produit et provoquer des fuites ou de la rouille. Protéger ce produit contre les dommages physiques et les risques de court-circuit par des objets métalliques détachés près des bornes. Maintenir le produit à l'écart des étincelles et autres sources d'inflammation. Ne pas empiler des piles non isolées les unes sur les autres. Ne pas entreposer sur une surface conductrice d'électricité. Ne pas jeter ce produit dans un feu ou un four.

Section 8 Contrôle de l'exposition/protection personnelle.

Aération : Utiliser dans un endroit où il y a une ventilation adéquate. Tenir à l'écart de la chaleur et des flammes.

Protection respiratoire : Aucune (dans des conditions normales de charge et de décharge). En cas de ventilation inadéquate, utilisez un appareil de protection respiratoire.

Gants protecteurs : Non nécessaire dans le cadre d'une utilisation normale. Utiliser des gants en caoutchouc si vous manipulez une pile qui fuit ou qui s'est rompue.

Protection des yeux : Non nécessaire dans le cadre d'une utilisation normale. Porter des lunettes de sécurité ou des lunettes avec écrans latéraux pour la manipulation d'une pile qui fuit ou qui s'est rompue.

Protection de la peau : Non nécessaire dans le cadre d'une utilisation normale. Utiliser un tablier en caoutchouc pour la manipulation d'une pile qui fuit ou qui s'est rompue.

Autres équipements protecteurs : L'établissement doit être équipé d'une station de lavage oculaire.

Mesures d'hygiène : Ne pas manger, boire ou fumer pendant l'utilisation de ce produit.

Section 9 Données physiques et chimiques.

État physique : Solide

Forme : Noir rectangulaire

Odeur : Sans odeur

Solubilité : Insoluble dans l'eau

Section 10 Stabilité et données de réactivité.

Stabilité : Stable, dans les conditions d'entreposage recommandées.

Conditions de réaction dangereuses : Source de feu, source de chauffage, lumière directe du soleil, désassemblage, humidité élevée, immersion dans l'eau, court-circuit externe, écrasement, déformation, surcharge, explosifs, matières inflammables, oxydants forts et corrosifs.

Produits de décomposition dangereux : La décomposition thermique peut produire des fumées d'oxydes métalliques ou des gaz nocifs.

Polymérisation dangereuse : Ne se produira pas.

Section 11 Informations toxicologiques.

Comme les matériaux de la pile de ce produit sont scellés, le risque d'exposition aux composants de la pile est négligeable. Cependant, un abus technique ou électrique du produit, y compris le désassemblage, l'écrasement, l'exposition à la chaleur ou au feu, l'entreposage inapproprié ou tout autre abus au point de compromettre le boîtier, peut entraîner la libération du contenu de la pile.

Toxicité aiguë : Pas de données disponibles.

Toxicité subaiguë et chronique : Pas de données disponibles.

Données relatives à l'irritation : Une pile compromise peut irriter les yeux et la peau.

Sensibilisation : Compromised battery may cause sensitization to some individuals.

Caractère mutagène : Pas de données disponibles.

Cancérogénicité : Pas de données disponibles.

Section 12 Informations écologiques.

Les piles éliminées peuvent être nocives pour l'environnement.

Section 13 Considérations relatives à l'élimination.

Ce produit doit être complètement déchargé avant d'être éliminé. La pile contient des matériaux recyclables. Il est fortement conseillé de la recycler. Consultez les réglementations nationales ou locales avant toute manipulation. L'élimination du produit doit être effectuée par des entreprises d'élimination professionnelles agréées, connaissant les réglementations nationales ou locales en matière de traitement et de transport des déchets dangereux.

Ce produit a été classé comme un déchet dangereux par l'état. Codes des états appliqués : CA 141, WA WT01.

Section 14 Informations relatives au transport.

Lorsqu'il est transporté dans son emballage d'origine, ce produit respecte toutes les règles d'expédition applicables telles que prescrites par les normes juridiques et de l'industrie qui comprennent les recommandations des Nations unies sur le transport des matières dangereuses; le Règlement sur les marchandises dangereuses de l'IATA (58e édition) et les exigences américaines DOT.

Le produit inscrit sur la liste de la fiche des données de sécurité est moins de 100 Whrs. Les cellules et les batteries ont été testées selon l'article 38,3 du manuel des tests et des critères des recommandations des Nations unies sur le transport des matières dangereuses. L'emballage original a passé l'épreuve de chute de 1,2 m.

L'expédition par avion est déconseillée à moins que la personne qui prépare ou propose le produit pour l'expédition par avion ne reçoive des instructions et une formation adéquates. La formation doit couvrir les réglementations sur les matières dangereuses du ministère des Transports (49CFR, parties 171 à 180), les instructions techniques de l'ICAO, les réglementations sur les marchandises dangereuses de l'IATA et le code IMDG de l'Organisation maritime internationale.

UN number: UN3480

Nom d'expédition adéquat : Batterie lithium-ion

Une formation sur l'expédition par avion (IATA DGR 62e édition en vigueur en 2021) est requise pour l'expédition aérienne de piles au lithium-ion.

Classe de danger : Classe de danger 9

Exigences relatives à l'emballage : Instructions d'emballage 965 de la section IB

Transport maritime, conformément au code IMDG de l'OMI (amendement 39-2018)

Exigences relatives à l'emballage : Sans restriction

Disposition spéciale : SP188

Numéro EmS : F-A, S-I

Europe, transport par route (ADR) : Conforme à la disposition spéciale 188 des réglementations ADR/IMDG et peut être transporté comme « Excepté ».

États-Unis, transport par route (DOT) : Compliant with Special Provision 188 of the DOT/IMDG Regulations and can be transported as "Excepted"

Canada (TMD) : Conforme à la disposition spéciale 34 du règlement sur le TMD et peut être transporté en tant que « Excepté ».

Section 15 Informations réglementaires.

Numéro CAS	EC NO.	USA TSCA	EU EINECS	CANADA DSL/NDSL	AU AICS
15365-14-7	476-700-9	Inscrit	Inscrit	DSL Inscrit	Non inscrit
7782-42-5	231-955-3	Inscrit	Inscrit	DSL Inscrit	Inscrit
7429-90-5	231-072-3	Inscrit	Inscrit	DSL Inscrit	Inscrit
7440-50-8	231-159-6	Inscrit	Inscrit	DSL Inscrit	Inscrit
21324-40-3	244-334-7	Inscrit	Inscrit	NDSL Inscrit	Inscrit
96-49-1	202-510-1	Inscrit	Inscrit	DSL Inscrit	Inscrit
616-38-6	210-478-4	Inscrit	Inscrit	DSL Inscrit	Inscrit
623-53-0	433-480-9	Inscrit	Inscrit	NDSL Inscrit	Non inscrit

California Proposition 65: **AVERTISSEMENT** : Conduire, réparer et entretenir un véhicule de tourisme ou un véhicule hors route peut vous exposer à des produits chimiques, y compris les gaz d'échappement, le monoxyde de carbone, les phtalates et le plomb, qui sont connus dans l'état de la Californie comme causant le cancer et des malformations congénitales ou d'autres dommages au système reproducteur. Pour minimiser l'exposition, éviter de respirer l'échappement, ne pas faire tourner le moteur au ralenti sauf si nécessaire, entretenir votre véhicule dans un endroit bien ventilé et porter des gants ou se laver les mains fréquemment lors de l'entretien de votre véhicule. Pour en savoir plus, allez à www.P65Warnings.ca.gov/passenger-vehicle.

Section 16 Autres informations.

Préparé le : 12 janvier 2021

Révisé le : 14 octobre 2021

Les informations présentées dans le présent document sont présentées de bonne foi, basées sur les connaissances et la réglementation actuelles, en date de la préparation du document. Cette fiche de données de sécurité sert de guide sur les aspects concernant la santé, la sécurité, l'environnement, le transport du produit pour les utilisateurs qui ont reçu une formation professionnelle.

Étant donné que ces informations peuvent être appliquées hors de notre contrôle et nous être inconnues, aucune garantie, explicite ou implicite n'est accordée et ce document ne constitue pas une garantie de performance technique ou de convenance à des applications particulières. L'acheteur a la responsabilité de s'assurer que ses activités sont conformes aux lois fédérales, provinciales et locales.